

MUSIQUE POUR TOUS

Education musicale – Education par la musique – Diversité créatrice

Déclaration

Nous, Rigobert MBILA Nd'akambo, président de la plate-forme "Musique pour Tous", active dans l'encadrement et la promotion des musiciens émergents depuis vingt ans, notamment ceux qui perpétuent la rumba congolaise pour les jeunes générations, attestons que la Rumba est un fait de société en République Démocratique du Congo, une institution culturelle.

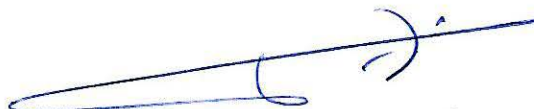
Pour cela, nous soutenons et accompagnons au premier rang la démarche des opérateurs culturels des deux Congo réunis, pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Nous nous engageons de ce fait à être partie prenante de toutes les actions en faveur de cette heureuse initiative.

Fait à Kinshasa, le 21 mars 2020

Rigobert MBILA Nd'akambo

Président



~~Isabelle~~ Masamboda Ahoda
Av: Djolu N6 Matonge III
Commune de Kalamu
Kinshasa

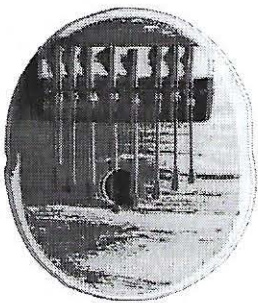
- 0815546817
- 0840690196

Ngai, Isabelle Masamboda Ahoda, mobiri upe
molakisi ya mabina Rumba ya Congo.
Rumba ezali mosala na ngai; nakosepela
ete Rumba ekoma pakumoihe ya Huwakité

Kinshasa, 21 mars 2020

Isabelle Masamboda Ahoda.

~~MASAMBODA~~



LA SANZA asbl

APPUI A LA CANDIDATURE

Je soussigné, WEDOU Wetungani, Administrateur du groupe La Sanza, soutiens l'initiative du Ministère de la Culture et des Arts et de la Commission Nationale Rumba/RDC pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

Je reste persuadé que cette inscription est une opportunité pour le pays afin de mettre en place une politique culturelle cohérente pour le bien de la communauté culturelle congolaise.

Kinshasa, le 15 février 2020

WEDOU Wetungani

Administrateur

CONSEIL NATIONAL DE MUSIQUES

Kinshasa, le 23 mars 2020

A Son Excellence Monsieur le
Ministre de la Culture et des Arts
Kinshasa-Gombe

Concerne : Consentement pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité

Excellence Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur, en tant que Président du Conseil National de Musiques de la République Démocratique du Congo, « CONAMU », d'appuyer la candidature de la Rumba congolaise sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

Conseil National de Musiques de la République Démocratique du Congo, « CONAMU » a pour vocation la promotion de la musique congolaise moderne et donc de la Rumba comme expression non seulement de notre savoir-faire comme artiste mais de notre savoir-vivre comme citoyen.

L'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité contribuera à coup sûr à renforcer notre solidarité d'artiste, de praticien et à amplifier les messages de paix et de cohésion sociale.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Pierre KABEYA

Président



Projet musical NKENTO BAKAJI

Mail : centreculturelmeko2016@gmail.com / Tél : +243 999 991 002

CONSENTEMENT

Le groupe Nkento Bakaji a participé au Festival Rumba Parade et au colloque qui font le plaidoyer pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel de l'humanité. Nous considérons que la Rumba congolaise est notre identité culturelle par laquelle les autres peuples nous reconnaissent ; à cet effet, les efforts menés par les autorités congolaises pour faire aboutir le dossier nous concernent aussi et nous les appuyons à 100%.

Nous espérons que l'aboutissement de ce dossier ouvrira de nouvelles perspectives pour la musique congolaise et l'Artiste congolais en général.

Fait à Kinshasa, le 5 janvier 2020

Patrick ZELO

Administrateur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrick Zelo', is written over a large, light blue circular scribble.

Groupe MUSICA « Les MYOTOS »

Contacts: +243 977 494 866; + 243 856 240 332

Mail : myotos@gmail.com

CONSETEMENT LIBRE

Après avoir assisté aux activités liées au « combat » pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel de l'Humanité, c'est avec joie que le groupe Myoto s'associe à cet effort et appuie ce processus qui permettra de porter la Rumba congolaise sur la scène internationale et de favoriser l'émergence des industries créatives et culturelles.

Ce document est un consentement libre pour accompagner le Ministère de la Culture et des Arts et la Commission Nationale Rumba dans ce processus.

Kinshasa, le 14 novembre 2019

Nerry GELEZI



Manager

Ruth SAMOYA Folo
153, avenue Kabambare
Commune de Kinshasa
Kinshasa
ruthsamoya2020@gmail.com
+243971799649
+243823585764

ACCORD

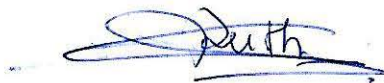
Pamoja est un groupe musical constitué des artistes âgés de 16 à 26 ans et dont la mission est de perpétuer la Rumba congolaise apprise à l'Institut National des Arts et dans le quartier.

En tant que chanteuse et Présidente du groupe, je souscris aux efforts des membres de la Commission Nationale de la Rumba congolaise pour son inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La Rumba congolaise est notre identité culturelle et notre avenir.

Fait à Kinshasa, le 21 mars 2020

Ruth SAMOYA Folo



Présidente



Atelier de Création, Recherche et Initiation à l'Art

A Son Excellence Monsieur le Ministre de la Culture et des Arts
154, Boulevard du 30
Commune de la Gombe/Kinshasa
République Démocratique du Congo

Excellence,

Au nom de notre structure ACRIA asbl qui s'est investi voici plus de 30 années pour la promotion et la reconnaissance de notre patrimoine commun la Rumba congolaise », et dans le cadre de la présentation à l'UNESCO du dossier de la Rumba congolaise en vue de son inscription comme élément sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, je tiens à vous confirmer que nous supportons très activement cette candidature, et que nous vous accordons tout notre soutien pour la réussite de cette démarche. En effet, nous sommes conscients des bénéfices qu'apportera une telle inscription à l'industrie musicale congolaise, tant sur le plan culturel qu'économique.

Soyez-en rassurés.

Fait à Kinshasa, le 24 mars 2020

Barly Baruti.

Président de l'ACRIA asbl